

ANNÉES 2000. CONSTATS AMERS CONCLUSION

L'abondance a **aggravé la fracture sociale** autour de l'alimentation dans une société de plus en plus inégalitaire et segmentée. Et que penser d'une industrie qui doit sa viabilité économique au développement de la pauvreté ?

Les fiches AlimenTerre du Comité français de la solidarité internationale (CFSI) pointent les **effets désastreux** d'un système agro-industriel devenu **agribusiness mondial** qui :

- *fixe les prix des denrées agricoles sur le marché mondial alors que seulement 10% de la production mondiale est livrée aux échanges internationaux
- * exploite 70 % des ressources agricoles mondiales (eau, terre, outils)
- * ne fournit que 30 % de tous les aliments consommés dans le monde
- * cultive ou élève moins d'une centaine d'espèces standardisées (végétales ou animales)
- * appauvrit la biodiversité et détruit les sols
- * uniformise les produits alimentaires (goût).

LE DÉVELOPPEMENT MONDIAL D'UN MODÈLE AGRICOLE AUSSI DÉSASTREUX PEUT ÊTRE ENRAYÉ

- La mise en œuvre de pratiques alternatives agroécologiques se réclame de la **revalorisation du geste humain** pour (re)mettre en lien les écosystèmes, les agrosystèmes et les humains. La généralisation de ces techniques de production respectueuses du vivant permettraient de **supprimer la faim et la malnutrition** car la Terre produit suffisamment de calories et de protéines pour nourrir sa population actuelle.

- Protégé d'une concurrence déloyale, il est possible de **vivre de son métier** en cultivant de manière durable une petite surface y compris en France, où l'étude de l'INRA sur la ferme du Bec Hellouin démontre des gains de productivité importants. **Renforcer une agriculture familiale et paysanne** permet de stopper le gaspillage et de fournir des aliments savoureux parce que **ancrés** dans la diversité chatoyante des terroirs.

- En France, la mise en place immédiate d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation pourrait accélérer cette transformation du modèle agro-industriel : chaque mois, il serait possible de dépenser 150€ par personne dans des lieux conventionnés par les citoyens-cotisants. À eux de **choisir**, au niveau d'un bassin de vie, le type de denrées alimentaires qu'ils veulent voir produites pour les consommer !



L'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global est primordiale afin qu'ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Sources:

- Reprendre la terre aux machines, manifeste de l'atelier paysan
- Fiches thématiques ALIMENTERRE du CFSI:
 - ✓ L'agriculture peut-elle nourrir le monde?
 - ✓ La relocation de l'alimentation
 - ✓ Commerce international
 - ✓ Accaparement des terres
- Débat: « l'accaparement des terres agricoles en Centre-Val de Loire » 22 mars 2021, France 3 Centre-Val de Loire
- Blog de Jacques Caplat



JEUDI 25 NOV 2021



LES DESSOUS D'ASSIETTE N° 2 : POUVONS-NOUS TOUTS CHOISIR NOTRE ALIMENTATION ?

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

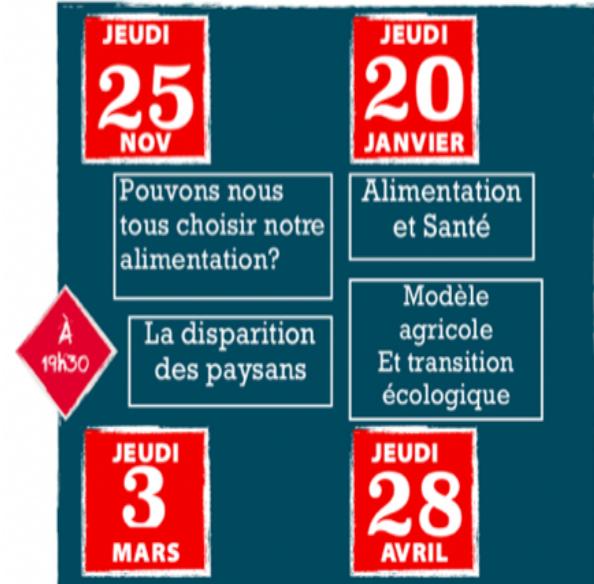
À quel niveau intervenir pour résoudre les problèmes posés par l'alimentation : la production ? La transformation ? La distribution ? Force est de constater que, dans une économie mondialisée, aucun de ces niveaux n'est décisif : chacun est le **rouage** d'un ensemble complexe et chacun est la cause *mais aussi* le résultat du dysfonctionnement des deux autres.

Face à ce système agro-alimentaire très compliqué, l'Uni Pop S propose d'animer 5 ateliers axés

- **sur ce qu'il faut stopper d'urgence** pour nourrir tout le monde correctement, dans le respect du vivant et le souci de l'avenir

- **sur l'acquisition de quelques repères** pour comprendre la source des dysfonctionnements.

C'est pourquoi cette fiche sur l'impossibilité de choisir son alimentation n'introduit pas les données sur la santé, le pilotage par des firmes multinationales ou différents aspects de la politique agricole, sujets totalement **imbriqués** évidemment.



MISE EN PLACE DE L'AGRO-INDUSTRIE

Au XX^e siècle, l'**industrialisation** de l'agriculture s'est faite sur une double promesse exaltante :

- améliorer le sort des paysans en fournissant méthodes et outils aptes à produire en abondance

- permettre à tous d'accéder à l'alimentation de son choix à très bas coût.

LE VER A ÉTÉ VU DANS LE FRUIT

"L'agriculture "sans sol", la "zéro pâture", c'est la clôture du système industriel [...] car la loi de l'industrie veut que tôt ou tard l'on substitue à l'entreprise indépendante des ensembles automatisés et intégrés gérés par ordinateur. [...] Mais ce ne sera pas un fait pour tout le monde, car l'élite échappera à cette grande mue opérée pour le bonheur du peuple. [...] Le temps de l'ersatz* est celui du produit "naturel".

Bernard Charbonneau, 1973

* produit ultratransformé

EFFETS PERVERS DES MOYENS UTILISÉS POUR FOURNIR LES QUANTITÉS :

- * la mécanisation à outrance pousse à la **monoculture** dans des fermes de plus en plus grandes (destruction des haies)
- * l'agriculture spécialisée, organisée en filières qui visent le marché des exportations, prive les paysans des moyens de **se nourrir** avec leurs produits
- * partout dans le monde, la mise en concurrence "libre et non faussée" des producteurs pour obtenir les prix toujours plus compétitifs provoque des **conditions de travail infâmes** et le **recul** des terres agricoles (épuisement et destruction des sols)
- * au final, cette concurrence déloyale a créé une **dépendance** alimentaire alors que la France bénéficie de terres fertiles abondantes qui ont longtemps nourri sa population : la culture de vignes et vergers ne cesse de diminuer parce que sur les étals, la moitié des fruits et légumes vient de l'étranger ("affranchi" des normes sociales et environnementales) !
- * ce système, basé sur la production illimitée pour en réduire le coût, peut être cause de **pénuries** : la moitié des engrains indispensables à ce type d'agriculture est fabriquée à l'étranger (urée, solutions azotées) et leur prix d'achat est lié à celui du gaz naturel et du pétrole
- * dans le monde paysan, cette **course sans fin aux prix bas** est la cause première d'un endettement exponentiel et du taux effarant de suicides.

ZONES RURALES APPAUVRIES ...

- le recours intensif aux machines et à la chimie a généralisé la précarité dans le monde rural : une multitude de paysans, ouvriers agricoles et artisans ont **perdu leurs moyens de subsistance**

- les agriculteurs modernisés ont **perdu** toute autonomie. Malgré un temps de travail de plus en plus intensif, les aides publiques sont désormais **indispensables** au maintien de la plupart des exploitations.

En 2014, selon l'article d'Erwan Seznec "Quand les syndicats verts font la loi dans les campagnes françaises" :

- * environ **70% des revenus** des agriculteurs français ont été constitués par des aides nationales et européennes
- * la moitié d'entre eux ont eu un **revenu négatif**, avant impôt et subvention
- * cette proportion s'élevait à 80% chez les éleveurs
- * même après subvention, 14% ne dégageraient **aucun revenu** !

ANNÉES 2000. CONSTATS AMERS

L'abondance est là mais notre appareil de production fragilisé, abreuvé d'argent public, ne fonctionne pas avec le souci de l'intérêt général : les ressources naturelles sont dilapidées sans que le droit à l'alimentation soit appliqué.

Qui peut choisir une nourriture locale, de qualité, respectueuse du vivant quand le développement de l'agro-industrie devenue agrobusiness repose sur les importations à prix cassé et la baisse des revenus du travail ?

- alors que dans les rayons de la grande distribution, s'accumulent des produits alimentaires venus du monde entier, 26 millions de personnes déclarent ne pas manger la nourriture **souhaitée** (cf. baromètre de la pauvreté Ipsos/Secours populaire d'octobre 2020)

- en dépit des pressions continues pour abaisser les prix de production, la nourriture reste hors de portée des plus pauvres. Début 2020, 5,5 millions d'entre nous **dépendaient structurellement** de l'aide alimentaire, six mois plus tard (Covid), ils sont *a minima* 7 millions. Ce chiffre est en progression constante depuis plus de 10 ans : 2 millions en 2008, 4,5 en 2016.

MANGEURS CONTRAINTS ...

L'ALIMENTATION À TROIS VITESSES dans un pays riche est d'une **grande violence sociale** car elle stigmatise doublement une partie de la population

- **revenus suffisants** : aucune hésitation pour accéder à la nourriture désirée, pour choisir les denrées considérées comme les meilleures

- **revenus "tendus"** : au vu des dépenses incompressibles (logement, transports, santé), l'alimentation devient la variable d'ajustement du budget. Rechercher systématiquement la qualité serait un luxe inabordable : la majorité des achats alimentaires se justifie par les prix, avec souvent une conscience de leur qualité nutritionnelle déplorable

- **revenus insuffisants** : aucun choix. On consomme ce qu'on nous donne ... majoritairement des produits industriels ultratransformés (trop riches, trop salés, trop sucrés) : ceux que les clients n'ont pas voulu.

UN TRAVAIL À FAIRE

« Il y a des supermarchés qui ne jouent pas le jeu [...] ça veut dire qu'effectivement on a des invendus, mais dans les invendus, quelquefois il y a la moitié qui va à la poubelle, quoi ! Mais finalement, eux ils déstockent... Eux ils vont défiscaliser tout ce qu'ils vont nous donner... Et c'est là aussi qu'il y a un travail à faire... » **Chantal Boulic**, reportage Télépop sur la Cantoche, restaurant solidaire de Brest, nov 2021

en **concurrence** sur un marché ouvert (traité de Lisbonne, CETA, divers traités de libre-échange) pour obtenir quoi qu'il en coûte, les prix les plus bas. Pour réduire l'érosion de leurs revenus, les producteurs réduisent les

1. des surplus (minimum 33%) : les fournisseurs sont **mis** en concurrence sur un marché ouvert (traité de Lisbonne, CETA, divers traités de libre-échange) pour obtenir quoi qu'il en coûte, les prix les plus bas. Pour réduire l'érosion de leurs revenus, les producteurs réduisent les
2. "la paix sociale" : **surplus et invendus** sont acheminés vers la distribution caritative afin de "calmer" ceux qui n'ont pas les revenus nécessaires pour se nourrir (perte du pouvoir d'achat) ;
3. l'état **rémunère cette surproduction** par la défiscalisation des "dons" industriels et agricoles, au nom de la lutte contre le gaspillage. Grâce aux lois Garot (2016) et Egalim (2018), les distributeurs ne paient plus pour la destruction de leurs invendus et bénéficient d'une réduction fiscale sur les denrées inutilisées dont une partie finit à la poubelle (date de péremption) ;
4. la surproduction ainsi encouragée s'accélère c'est pourquoi l'aide alimentaire d'urgence est devenue un dispositif **structurel** qui aujourd'hui remplit une fonction dans l'économie : écouler les surplus d'une production agricole pléthorique, qui, sans elle, perd toute efficience économique.

... UNE SPIRALE CYNIQUE

qui transforme les surplus/déchets en réductions d'impôts et en paix sociale, via les colis alimentaires !

1. des surplus (minimum 33%) : les fournisseurs sont **mis** en concurrence sur un marché ouvert (traité de Lisbonne, CETA, divers traités de libre-échange) pour obtenir quoi qu'il en coûte, les prix les plus bas. Pour réduire l'érosion de leurs revenus, les producteurs réduisent les

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

ou coup de pouce supplémentaire à l'agrobusiness ?

"*Les avantages fiscaux accordés aux entreprises et aux particuliers qui donnent aux associations sont, financièrement, le principal vecteur de soutien public à la lutte contre la précarité alimentaire. La mission l'estime à 360 M€ par an, mais son suivi est difficile car il n'est pas encore spécifiquement identifiable dans les bases fiscales et l'État est en la matière un payeur aveugle.* [...] *les dons des grandes surfaces sont en croissance du fait des obligations instaurées par la loi Garot qui a posé le principe du conventionnement obligatoire avec des associations d'aide alimentaire pour éviter le gaspillage des denrées invendues. Mais la dépense fiscale qui soutient cet accroissement n'est pas ciblée et les associations soulignent la baisse de qualité des denrées collectées lors de la « ramasse ». [...] la mission propose de rendre obligatoire l'envoi par les entreprises d'un tableau dématérialisé précisant les numéros de lot et la date de péremption des denrées données.*" igas.gouv.fr/IMG/pdf/2019-069R-P.pdf

Rapport de l'Inspection générale des affaires sociales, décembre 2019 p. 4